



La Brède ■ *Monteguven*



ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL « LES MIROLOTS »

PROJET PEDAGOGIQUE



Le cirque

23 avenue de l'Esprit des Lois
33650 LA BREDE
Tel : 05-56-20-28-78

Horaires d'ouverture
7h30 – 18h30

I – INTRODUCTION – COVID 19

Au vu de la crise sanitaire actuelle, ainsi que du protocole mis en place pour les ACM, quelques mesures vont être mises en place pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions :

- Vos enfants seront répartis par groupe, en fonction de leur âge. (6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans). Ces groupes seront maintenus à la semaine, dans la mesure du possible et auront une salle attribuée.
- Concernant les repas, le couvert ne sera pas mis par les enfants, c'est un animateur qui se chargera de le faire. Les enfants seront à table par groupe en respectant la distanciation entre chaque groupe. Le réfectoire pourra accueillir tous les enfants en même temps, il y aura donc un seul service.
- Les activités proposées tiennent compte du protocole, nous utiliserons le moins de matériel possible, sinon, il sera désinfecté.
- Les animateurs et les enfants porteront un masque.
- Les objectifs du projet pédagogique sont quelque peu modifiés, car certaines pratiques mises en place habituellement ne peuvent pas être maintenues (ex : chaque enfant ne pourra pas se servir à table car ce sont les animateurs qui serviront les enfants.)
- Lors des transports en bus pour les sorties, une rangée libre sera respectée entre chaque groupe mais les enfants d'un même groupe peuvent de nouveau être assis à côté.
- L'entretien des locaux sera effectué en respectant les consignes du protocole c'est-à-dire un nettoyage approfondi et une désinfection quotidienne des surfaces les plus fréquemment touchées. (Au moins 1 fois par jour)



Les enfants doivent amener une gourde et peuvent aussi amener une trousse de feutres, un livre.

II – PRESENTATION DE L'ALSH

1) Les locaux

L'ALSH se situe dans les locaux de l'école élémentaire Jean Cazauviel.

Les lieux à disposition :

- Salle des instituteurs.
- La salle périscolaire.
- La salle commune (TBI).
- Une salle de classe.
- Le couloir des CP pour l'accueil du matin et du soir
- Le réfectoire (pour le repas et le goûter).
- La cour du bas et du haut.
- Les terrains de sports à proximité.
- Le terrain vallonné entre les deux écoles.
- La salle informatique.
- Le dojo (activité artistique liée au cirque).

En raison des travaux qui auront lieu pendant les deux semaines de vacances ; l'entrée se fera par le petit portail des CP. L'accueil aura lieu dans le couloir des CP. Les enfants seront dirigés vers les salles du bas puis en fonction de l'arrivée des animateurs ils iront dans les salles du haut.

Pour l'accueil du soir, les parents devront sonner au petit portail des CP pour récupérer leurs enfants.

2) Les horaires

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les parents peuvent emmener leurs enfants de 7h30 à 9h30 le matin, et peuvent les récupérer le soir à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

3) Le public

Les enfants de 6 à 11 ans Brédois et hors commune peuvent être accueillis sur la structure d'accueil.

Pour les vacances d'Avril la déclaration auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale est de 40 places pour les 6/11 ans.

II – L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

1) Présentation de l'équipe

Directrices	Marine HAUTESSE (BAFD)	Karine COMBRES (stagiaire BAFD)
Animateurs Animatrices	Benjamin LACROIX (BAPAAT) Léa PAOLETTI (BAFA) Elsa CHARRIER (BAFA) Cathy Dudinsky (temps d'accueil du matin uniquement)	Béline GELLY (BAFA) Karine BOUTILLON (NQ) Elodie ABBACUS (CAP petite enfance) Elsa CHARRIER (BAFA)

2) Rôle et missions de la directrice

La réglementation prévoit qu'en dessous de 50 enfants accueillis, le/la directeur/trice soit inclus dans l'équipe d'animation.

- Conception et pilotage du projet pédagogique de l'accueil de mineurs en concertation avec l'équipe d'animation.
- Organisation et coordination de la mise en place des activités qui en découlent.
- Rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires.
- Assurer la gestion et la cohésion de l'équipe.
- Communication permanente avec la responsable de service.
- Gérer les relations avec les services de la collectivité ; les institutions et les partenaires ou « contrôleurs » (direction départementale de la Cohésion Sociale)
- Tenir à jour les dossiers des enfants (autorisations parentales, assurances...) .../

3) Rôle et missions de l'animateur (trice)

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants dans la vie quotidienne et les activités : proposer, organiser et animer des activités de différente nature, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants- veiller à ne jamais dévaloriser un enfant seul ou au sein d'un groupe.
- Participer aux réunions d'équipe pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et faire des propositions dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Avec les parents :

- Savoir répondre à des demandes d'organisation ou savoir orienter vers les personnes concernées.
- Se rendre disponible aux moments de l'accueil et du départ des enfants.

4) Evaluation du projet :

Pour les animateurs stagiaires, une grille d'évaluation leur sera remise par les directeurs en début de stage. Cette évaluation sera complétée avec le stagiaire lors d'un entretien. Ils pourront ainsi prendre connaissance des attentes des directeurs lors de leur stage pratique.

L'évaluation des objectifs des vacances s'effectue par l'équipe d'animation par un questionnaire individuel ou collectif à la fin de la semaine (le vendredi) afin de faire le point sur les objectifs pédagogiques initiaux. Ce bilan est ensuite discuté avec la responsable du service à la fin des vacances.

Pour les enfants un bilan oral quotidien sera fait et à la fin de chaque semaine.

III – LE PROJET PEDAGOGIQUE

1) Les objectifs généraux

- Développer la socialisation et l'éducation à la tolérance :

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
L'enfant devra respecter le temps de parole de chacun.	Leur donner la parole de façon régulière pendant la journée. (Rassemblement du matin et de l'après-midi, repas et goûter...)	Les enfants sont à l'écoute lorsqu'un camarade prend la parole.
L'enfant devra respecter les règles du vivre ensemble. Apprentissage des « bonnes manières » et des conditions d'hygiène.	Lorsqu'ils se mettent en rang (pour aller déjeuner), ne pas courir, ne pas se bousculer pour aller se laver les mains Appliquer les règles de politesse envers chacun à tout moment de la journée Veiller au lavage des mains avant et après le repas. Se tenir correctement à table. Attendre que tout le monde soit servi à sa table avant de manger.	L'animateur n'intervient pas à chaque fois qu'il faut se mettre en rang. Les enfants disent « bonjour » aux adultes et aux enfants sans qu'on leur demande A l'annonce du repas et du goûter, les enfants partent se laver les mains sans que les animateurs leur disent. Les enfants s'attendent avant de commencer à manger.
Eduquer à la tolérance et au respect des différences	Expliquer aux enfants que chaque personne est différente et que ça fait aussi la richesse de la société. Permettre aux enfants porteurs d'handicap d'être intégrés sur les activités mais aussi sur les temps informels.	Tous les enfants porteurs d'handicap se sentent intégrés et ont envie de revenir à ALSH. Ces enfants-là ne sont plus exclus ni moqués par les enfants.

- **Inciter à l'écocitoyenneté**

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
Sensibiliser les enfants au gaspillage	Essuie-main : Mise en place d'un protocole de nettoyage avec illustrations ce qui permet la réduction de la consommation d'eau et de papier	A la fin de la période, la majorité des enfants seront autonomes sur le lavage des mains.
	Nourriture : Sensibilisation lors des temps de repas par l'animateur qui demande à chaque enfant la quantité de nourriture souhaitée.	A la fin de la période, les enfants devront laisser le moins possible de restes lors du repas.
	Papier : 95% du papier utilisé pour le dessin libre est du papier de récupération. (papier déjà photocopié d'un coté.)	Les enfants n'utilisent que deux dessins par temps libres.
Mettre en place un tri sélectif des déchets	Plusieurs poubelles sont à disposition des enfants. Une pour le Recyclage CCM, un bac pour les bouchons, une caisse pour les instruments d'écriture, une boîte pour les piles. Ainsi que deux composteurs pour les restes de repas, de goûter. Les animateurs sont informés pour accompagner les enfants.	La majorité des enfants savent trier la quasi-totalité des déchets. Ils se proposent de faire le tri à la fin du repas ou du goûter et d'aller au composteur. Les enfants amènent des bouchons et des instruments d'écriture de chez eux.

- **Proposer des activités en respectant le protocole sanitaire.**

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
Permettre aux enfants de découvrir différentes activités en respectant le protocole.	Mise en place d'activités sportives en extérieur. Mise en place d'activité et de jeux avec le moins de matériel possible.	Les enfant auront découvert d'autres activités, et se seront amusés même sans matériel.
Assurer la distanciation sociale entre chaque groupe.	Les enfants feront les activités par groupe avec des animateurs référents.	Les enfants auront pris plaisir à faire les activités et les jeux en petit groupe.

- **Mettre en place un thème spécifique pour les vacances :**

Faire découvrir aux enfants l'art scénique	Initier les enfants aux activités artistiques liées au cirque contemporain. (jonglage, équilibre... au dojo).	La majorité des enfants aura découvert l'univers du cirque. Les enfants auront expérimenté des numéros de cirque.
Faire découvrir aux enfants l'univers du cirque	Proposer une sortie à l'école du cirque. Proposer des activités manuelles et culturelles aux enfants.	

- **Favoriser l'autonomie**

Les objectifs concernant l'autonomie sont amoindris dû au protocole sanitaire notamment pour le temps du repas.

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances	Proposer des temps libres et calmes pendant la journée et une après-midi choix des enfants.	Les enfants savent se diriger vers les lieux d'activités (temps calme, libre) et connaissent les différents temps de la journée. Les enfants sont forces de proposition pour leur après-midi choix des enfants.
Impliquer les enfants dans le rangement du repas	Les enfants débarrasseront leur couvert individuellement en respectant un sens de circulation.	La majorité des enfants auront compris le fonctionnement du débarrassage.
Impliquer les enfants dans le rangement des salles et des jeux	Expliquer aux enfants l'importance de ranger. Responsabiliser les enfants dans le rangement à la fin du temps d'utilisation et du départ de l'ALSH.	La majorité du temps les enfants rangent sans que les animateurs soient obligés de leur répéter.

2) Le déroulement de la journée

De 7h30 à 9h30 : accueil – temps calme

Les enfants sont accueillis à l'école élémentaire. L'accueil se fait dans le couloir des CP, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux. Dès leur arrivée, les enfants seront répartis dans les salles qui leur sont attribuées.

De 9h30 à 10h00 : temps d'échange

Rassemblement par groupe sous le préau du bas et discussion pour la présentation du déroulement de la journée et des activités proposées. Les enfants peuvent alors poser des questions aux animateurs.

De 10h00 à 11h30 : temps d'activités

Temps d'activités culturelle, manuelle ou sportive. Rangement du matériel des activités par les animateurs.

De 11h30 à 12h00 : temps libre extérieur

Possibilité pour les enfants d'utiliser les raquettes de tennis de table, ballons de football, de basket, cordes à sauter, cerceaux (le matériel sera désinfecté quotidiennement, il y aura également un roulement d'un jour à l'autre. Prêt du matériel par groupe.

Pendant ce temps, un animateur mettra le couvert.

De 12h00 à 13h00 : temps du repas

Les enfants seront assis à table (max 4 enfants) et par groupe en respectant la distanciation. Chaque animateur sera chargé de servir les enfants à table.

De 13h00 à 14h00 : temps calme

Rassemblement sous le préau

Les enfants ont la possibilité d'aller dans leur salle pour jouer dans le calme.

De 14h00 à 14h30 : temps libre

Les enfants qui le veulent pourront jouer dans la cour tranquillement.

De 14h30 à 16h00 : temps d'activités

Après le rassemblement, les activités (culturelles, manuelles ou sportives) de l'après-midi débutent.

Plusieurs possibilités s'offrent aux enfants suivant les jours de la semaine.

*Les animateurs proposeront des jeux à leur groupe.

*Une fois dans la semaine, les enfants choisissent eux-mêmes leur activité.

*Un grand jeu est organisé en grand groupe en respectant la distanciation sociale entre chaque groupe.

De 16h00 à 16h15 : temps libre

De 16h15 à 17h00 : goûter et bilan de la journée

Le goûter est servi collectivement par groupe au réfectoire .Les animateurs sont disponibles si les enfants ont des questions. C'est également un temps de discussion et de bilan de la journée avec les enfants.

De 17h00 à 18h30 Temps libre et accueil des parents

L'organisateur

Mairie de La Brède

Les directrices

Karine Combres

Marine Hautesserre